

Commune de FLORENTIN la CAPELLE
Département de l'Aveyron

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 24 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien VEYRE, Maire.

Présents : Michel CALVET - Mme Delphine de LAPARRA - Mme FREEMAN Michèle
M. Fabien GAMEL - M. Jean-Marie MOLINARIE - Mme Sandrine ROUQUIE
- M. Jean-Claude TEYSSÉDRE - Mme Hélène TURLAN - M. Claude VEYRE
- M. Lucien VEYRE.

Absents excusés : Mme Sandra PEREZ -

Procurations : Néant

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Delphine de Laparra a été désignée secrétaire de séance.

Les points suivants ont été examinés lors de la réunion du 24 octobre 2022

Délibération 2022-10-24-47

Décision Modificative Budget Commune

Pas de crédits suffisants au compte 1641 pour régler la ligne de trésorerie correspondant à l'attente du versement de la subvention de l'Europe. Une somme de 1500.00€ du compte 2312 sera transférée.

Délibération 2022-10-24-48

DM budget Assainissement

Pas de crédits suffisants au compte 706129 pour régler la redevance modernisation réseaux collecte à L'agence de l'eau. Une somme de 200.00€ du compte 6061 sera transférée.

QUESTIONS DIVERSES

- Désignation correspondant incendie tempête.

Lucien VEYRE est désigné correspondant.

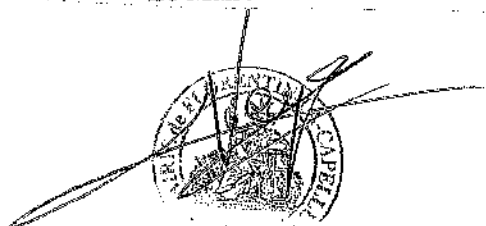
- Courrier des habitants de Montcausson concernant l'éclairage public.

Le projet est en cours pour expérimentation sur Florentin, La Capelle, Montcausson et les Cazals.

(Extinction de l'éclairage public de 23 h à 06 h)

- Retour géomètre opération cœur de village, retour vers l'architecte suite à la discussion en réunion du conseil municipal.

Le Maire



Le (la) secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delphine de Laparra', is written over a faint rectangular stamp.